EXPÉRIMENTATION TERRITORIALE CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

SYNTHÈSE

La transition écologique

Mai 2025

Pratico Pratiques

INTRODUCTION

La Loi *(Loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée »)* **confie au Fonds d'expérimentation la mission de réaliser un Bilan.**
A la lumière des retours de la pratique des territoires et du pilotage national, de multiples sujets croisant l'expérimentation ont été identifiés.
Ainsi, ETCLD, pour approfondir le Bilan de 10 ans d'expérimentation, a commandé huit études ciblées sur les thématiques suivantes :

- **L'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap,**
- **La cohésion sociale et le «prendre soin»,**
- **Les logiques et parcours de formation**
- **L'égalité femmes-hommes,**
- **La transition écologique,**
- **La maturité coopérative des territoires,**
- **Le management inclusif,**
- **La mobilisation des Départements.**

L'ensemble de ces travaux est consultable en ligne.

Retrouvez l'intégralité du bilan de l'expérimentation sur bilan.etcld.fr

Historiquement engagée dans les domaines liés à la transition écologique, l'économie sociale et solidaire (ESS) joue un rôle central dans le développement de solutions concrètes pour une économie plus durable et inclusive. Recyclage, économie circulaire, préservation des ressources naturelles, sobriété énergétique : les structures de l'ESS notamment celles de l'insertion par l'activité économique ont souvent été pionnières sur ces enjeux, en alliant utilité sociale et réponse aux défis environnementaux. Aujourd'hui, elles s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière de transition écologique, en apportant des réponses de terrain à des objectifs nationaux tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection de la biodiversité ou la gestion durable des ressources.

L'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) s'inscrit pleinement dans l'ESS. Mise en place pour mettre fin à la privation durable d'emploi dans les territoires, elle nécessite l'identification de travaux utiles, par un travail collectif qui implique à la fois les membres du Comité Local pour l'Emploi (CLE), les Entreprises à But d'Emploi (EBE), mais aussi et avant tout les Personnes Privées Durablement d'Emploi (PPDE). Il s'agit ainsi, en partant des savoir-faire et souhaits des futur·es salarié·es de répondre à des besoins non ou mal pourvus sur le territoire, révélant un « gisement » d'activités inexploitées. Cela donne lieu notamment au développement d'activités qui contribuent à la transition écologique : recyclage et réparation, valorisation des déchets, gestion des ressources naturelles (plantation d'arbres, entretien d'espaces naturels), maraîchage en circuits courts, location ou partage de véhicules, etc.

Ce bilan thématique vise à analyser les contributions concrètes de l'expérimentation TZCLD aux enjeux de transition écologique. Deux axes principaux structurent cette analyse : les liens structurels entre TZCLD et la transition écologique, et les effets observables de l'expérimentation sur les territoires en matière de transition écologique.

AXE 1 : LES LIENS STRUCTURELS ENTRE TZCLD ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En tant que changement de paradigme global, la transition écologique nécessite un cadre expérimental, pour temporairement déroger à certaines normes, et imaginer des transformations potentielles. En raison de son caractère expérimental, le projet TZCLD est ainsi propice à contribuer à la transition écologique.

De plus, le cadre expérimental de TZCLD favorise l'émergence d'activités de transition écologique et l'expression de désirs de salarié·es allant dans ce sens. Cette singularité de l'expérimentation se manifeste sous différentes formes.

Tout d'abord, l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) permet la mobilisation d'une main-d'œuvre jusque-là inemployée, sur des activités utiles localement mais peu ou pas couvertes par le marché classique. De nombreuses tâches associées à la transition écologique – comme la réparation, le tri, le maraîchage, ou l'éco-pâturage – sont peu automatisables et peu rentables, mais fortement créatrices d'emplois.

Le cadre expérimental de TZCLD permet aux EBE de développer des activités de transition écologique en bénéficiant d'un seuil de rentabilité assoupli grâce au soutien financier public, que représente la Contribution au Développement de l'emploi (CDE). Car si la création d'emplois supplémentaires nécessite l'équilibre budgétaire et donc la viabilité de l'EBE, son modèle économique hybride constitué du chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise et de la CDE apporte une certaine souplesse pour le lancement d'activités parfois peu rentables, ayant trait à l'économie circulaire notamment.

Les EBE développent une pluriactivité fondée sur des micro-tâches, adaptée aux profils variés des salarié·es. Cette souplesse organisationnelle favorise la polyvalence, la coopération et l'inclusion, et permet d'aborder des champs variés de la transition écologique (mobilité, habitat, alimentation…).

Enfin, les EBE constituent des espaces d'innovation sociale et écologique, permettant d'expérimenter des modèles économiques hybrides. Bien que confrontées à des contraintes d'équilibre budgétaire, elles ouvrent des voies nouvelles pour répondre aux objectifs nationaux de transition écologique, tout en offrant des emplois non délocalisables à des personnes éloignées de l'emploi.

AXE 2 : LES IMPACTS DE TZCLD SUR LES TERRITOIRES EN TERMES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le déploiement de l'expérimentation TZCLD, selon les territoires, peut induire différents effets :

- **Une contribution culturelle à la transition écologique.** Les sujets écologiques se trouvent très présents dans les gestes, les pratiques, les habitudes, notamment des salarié·es des EBE. Des nouvelles pratiques écologiques s'y développent et se diffusent, par effet d'entraînement, à l'échelle du foyer et du voisinage, qui peuvent entraîner des changements plus larges en incitant les habitant·es à adopter des comportements plus durables.

- **Une contribution environnementale.** Les activités ayant trait à la transition écologique développées au sein des EBE représentent 45% des emplois et 29% de chiffre d'affaires. Ces différentes activités permettent d'éviter des émissions de gaz à effets de serre à l'instar des recycleries ou des épiceries sociales (via la réduction du gaspillage alimentaire).

- **Une contribution écosystémique.** La mise en œuvre de l'expérimentation encourage et renforce les coopérations et contribue au développement de filières économiques locales et durables, en intervenant dans les interstices, en amplifiant des activités préexistantes, ou en s'insérant dans le maillage des autres structures de l'ESS, dont celles de l'insertion par l'activité économique.

- **Une contribution institutionnelle, un outil de politiques publiques**. L'expérimentation peut faciliter la mise en œuvre de réponses aux nouvelles obligations de l'État en termes de transition écologique qui incombent aux collectivités territoriales, voire s'inscrire directement dans les politiques de planification écologique en y prenant une place particulière (comme le Plan Alimentaire Territorial par exemple).

CONCLUSION

Le cadre expérimental proposé par Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée contribue à l'émergence d'une forme singulière de transition écologique : **hyper locale, partagée et juste.** Le bilan transition écologique permet d'identifier plusieurs enseignements clés quant à cette contribution :

1. **L'embauche des personnes privées durablement d'emploi dans les entreprises à but d'emploi permet de penser les conditions d'une transition écologique juste,** en inscrivant leurs activités dans une logique d'utilité sociale.

2. Le financement de la création d'emplois supplémentaires constitue **une opportunité pour développer des emplois non délocalisables : cela permet la mise en œuvre d'activités à forte teneur en main-d'œuvre,** telles que celles de l'économie circulaire, souvent divisées en micro-tâches et particulièrement adaptées aux salarié·es.

3. **TZCLD, par l'identification des travaux utiles, fait émerger une "transition du dernier kilomètre",** c'est-à-dire la capacité à répondre, à l'échelle locale, à des besoins écologiques peu ou pas couverts par le marché classique (la réparation, la gestion des déchets ou la valorisation de ressources locales).

4. Les activités ayant trait à la transition écologique développées par les entreprises à but d'emploi représentent **45% des emplois et 29% du chiffre d'affaires (2023)**. L'expérimentation permet le développement de produits et de services respectueux de l'environnement présentant des bénéfices écologiques (réduction des gaz à effet de serre, réduction de la consommation de ressources, etc.).

5. La dynamique partenariale du projet TZCLD, au travers du CLE et de l'EBE, favorise la coopération entre acteur·ices et **permet l'émergence et le développement de filières durables.**

6. Qu'il s'agisse de contribuer à la mise en œuvre de démarches locales ou de mesures environnementales nationales (PAT, PCAET, loi anti-gaspillage, etc.), **l'expérimentation apparaît comme un levier des politiques publiques de transition.** Elle participe à l'appropriation locale des enjeux écologiques, nécessaire à la conduite du changement.

7. Dans un contexte d'urgence écologique et d'activités concourant à la transition écologique peinant à trouver un équilibre financier dans un cadre réglementaire et marchand classique actuel, **l'expérimentation TZCLD contribue à souligner la pertinence d'un modèle hybride soutenu par des financements publics** reconnaissant leurs bénéfices sociaux, humains et environnementaux.

<u>Les modalités de l'enquête</u>

Pratico-Pratiques a fondé son analyse à partir de 5 types de collectes d'informations :
> Des immersions réalisées sur 3 territoires[1], qui ont donné lieu à une campagne d'entretiens semi-directifs auprès de membres actifs du CLE et de l'EBE (direction et salarié·es). En amont, des rencontres sur le territoire de Lodève (Hérault), afin de tester le champ de questionnement.
> Un atelier de travail en visioconférence avec 5 autres territoires[2], pour recueillir le point de vue de la direction de l'EBE et des chargé·es de projet. Un questionnaire en ligne adressé à ces territoires a été envoyé en amont de l'atelier.
> Les données issues du système d'information du Fonds d'Expérimentation.
> Une comparaison des scénarios 2050 de l'ADEME, "Les futurs en transition".
> La série de webinaires du cycle « les vendredis du droit à l'emploi et de la transition écologique » organisée par l'association TZCLD.

<u>Le prestataire du bilan transition écologique</u>

Pratico-Pratiques est une agence de design de politiques publiques, experte dans l'analyse et la compréhension des usages des services publics et des politiques publiques de transition écologique. Cette expertise est employée au sein de démarches de conception impliquant des phases expérimentales, des tests grandeur nature, qui ont pour objectif d'interroger des services ou des politiques publiques existantes ou d'en inventer de nouveaux. C'est avec ce regard de praticien·nes des politiques publiques qu'ils ont mené l'enquête.

1. Les territoires concernés : Val de Drôme Livron sur Drôme (Drôme), TOPE 5 du Châtelleraudais (Vienne), Lille Fives (Nord).
2. Les territoires concernés : Le Port (La Réunion), Laval Grand Saint-Nicolas (Mayenne), Pays d'Apt Lubéron (Vaucluse), Pau : Quartiers Foirail - Montpensier - Triangle - Les Anglais (Pyrénées-Atlantiques), Echirolles Ouest (Isère).